



**Etude portant sur l'amélioration de la transition entre
l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur en
Communauté française de Belgique par la mise en œuvre
d'expériences pilotes associant des enseignants du
troisième degré de l'enseignement secondaire et de
l'enseignement supérieur**

Rapport intermédiaire

Octobre 2008

***Françoise CREPIN
Isabelle DEMONTY
Hélène FASTRE***



Etude réalisée à l'initiative du gouvernement de la Communauté française

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 3
1. La recherche des partenaires	p. 4
2. Le relevé des initiatives existantes	p. 9
3. La conception des projets pilotes	p. 12
4. Les perspectives pour la suite du travail	p. 32
Annexes	p. 36

INTRODUCTION

Le phénomène de l'échec dans l'enseignement supérieur, et tout particulièrement en première année, interpelle à la fois par sa stabilité et par son ampleur. Si 50% des jeunes en âge de s'inscrire dans l'enseignement supérieur y accèdent, un sur trois seulement réussit en première année. Dans l'enseignement supérieur universitaire, les taux de réussite en première année dans tous les domaines d'études se situent entre 36% et 41% pour les étudiants de première génération (Van Campenhout, Dell'Aquila, Dupriez, 2007). De nombreuses études se sont penchées sur cette situation : des données quantitatives sont disponibles, des éléments d'explication sont avancés, les difficultés rencontrées par les étudiants sont analysées... Toutefois, force est de constater la très grande stabilité dans le temps des taux d'échec (Droesbeke, Hecquet et Wattelaer, 2001).

Soutenir chaque jeune dans son orientation scolaire et professionnelle, promouvoir l'école de la réussite et lutter contre l'échec scolaire, en ce compris dans l'enseignement non obligatoire, viser un meilleur niveau global de formation des populations adultes sont autant d'objectifs réaffirmés dans la priorité 3 du Contrat pour L'École. L'amélioration de la transition entre le troisième degré de l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur constitue dans ce contexte un enjeu crucial. L'objectif de l'*Etude portant sur l'amélioration de la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique par la mise en œuvre d'expériences pilotes associant des enseignants du troisième degré de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur* est de concevoir et de mettre en œuvre des dispositifs concrets susceptibles d'accompagner efficacement les élèves dans la construction de leur projet d'études ou professionnel, de les préparer au mieux à faire face aux attentes et aux exigences propres aux études ou à la formation qu'ils s'approprient à entamer. A terme, il s'agira de mettre à la disposition des enseignants des deux niveaux d'études concernés la description de ces dispositifs et des outils qui auront été élaborés dans le cadre des cinq projets pilotes.

Le présent rapport intermédiaire fait le point sur les travaux en cours ou réalisés pendant le premier semestre de la recherche. Nous y décrivons les partenariats établis, les spécificités des différents contextes dans lesquels s'inscrivent les projets pilotes, les préoccupations et les motivations communes ou divergentes au sein des équipes et les actions concrètes qui sont en train de se mettre en place. Les perspectives de travail et les tâches à réaliser au cours des six derniers mois de la recherche sont présentées dans la dernière partie du rapport.

1. LA RECHERCHE DES PARTENAIRES

Une des premières tâches de l'équipe de recherche a été d'établir des partenariats, de trouver et de rassembler des membres des équipes pédagogiques de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et des acteurs des centres PMS prêts à s'engager dans un travail commun et à s'investir dans la conception et la réalisation de dispositifs d'amélioration de la transition. Tout cela -faut-il le préciser ?- sans autre contrepartie que la perspective de fournir aux élèves et aux étudiants une aide supplémentaire. Nous annonçons, par ailleurs, qu'en tant que concepteurs et expérimentateurs, les partenaires bénéficieraient de façon privilégiée des outils conçus et de l'expérience acquise.

Il était important que les partenariats rendent compte de la diversité des contextes : devait être concerné l'enseignement supérieur tant de type long que de type court, diverses catégories d'études supérieures devaient être représentées, il fallait envisager la transition des élèves issus de l'enseignement secondaire tant de transition que de qualification. Enfin, il fallait que soient concernés les différents réseaux d'enseignement dans différentes provinces ou régions.

Lors des tout premiers contacts avec les partenaires potentiels, il fallait fournir aux interlocuteurs une information succincte mais suffisante pour leur permettre de prendre position. Cette première information concernait notamment

- *le contexte et l'objectif de la recherche*

- *des axes de travail possibles*

Les propositions suivantes étaient brièvement développées : le projet de l'étudiant, la motivation, la construction du sens attribué aux études, la nature du choix de l'orientation ; les compétences transversales, la gestion du travail personnel, les méthodes de travail ; l'exploitation, le prolongement des initiatives existantes ; l'importance du bond qualitatif à franchir entre le secondaire et le supérieur dans la maîtrise de la langue de l'enseignement.

- *des modalités de travail générales*

Les partenaires étaient informés que le travail pourrait consister à renforcer, élargir éventuellement, améliorer l'efficacité ou la praticabilité des actions existantes ou à concevoir et mettre en place de nouvelles initiatives. L'accent était mis également sur l'importance d'envisager le prolongement de ces actions au-delà du contexte particulier qui les a vu naître.

Concernant les contacts ou les échanges entre les intervenants de l'enseignement secondaire et ceux du supérieur, différents moyens pouvaient être envisagés et comprendre notamment l'échange d'informations et de documents pédagogiques relatifs à la maîtrise des savoirs et compétences par les élèves, la réalisation d'activités en commun, l'immersion temporaire précoce, la guidance lors de l'entrée dans l'enseignement supérieur, etc. Là aussi, il était question de prendre appui sur les initiatives existantes et d'examiner les possibilités d'en augmenter l'impact.

- *des modalités de fonctionnement concrètes*

Les partenaires étaient informés de ce que la participation à la recherche impliquait pour eux : participation à plusieurs réunions de travail, échanges par courrier postal ou électronique, lecture critique de documents de travail, recueil d'informations auprès des enseignants, des élèves et des étudiants, participation à l'évaluation globale du dispositif...

Les modalités de constitution des partenariats ont été les suivantes. Les premiers contacts ont été pris avec les établissements d'enseignement supérieur. Ceci n'indique en rien une intention de travailler davantage ou prioritairement avec le supérieur. L'idée demeure bien de faire collaborer les enseignants du secondaire et ceux du supérieur. Ceci dit, il s'est avéré que les interlocuteurs du supérieur désignaient comme partenaires possibles des établissements d'enseignement secondaire dont proviennent plusieurs de leurs étudiants et avec lesquels ils estimaient pouvoir établir des relations de travail fructueuses.

Tous les établissements d'enseignement secondaire et supérieur ayant répondu favorablement à la proposition de collaboration ont été visités par les chercheuses et une première réunion a eu lieu dans chacun d'eux avec les personnes pressenties pour s'impliquer dans le projet.

Les cinq partenariats suivants sont établis.

Enseignement supérieur de type long	Enseignement secondaire
<p>ECAM HE Léonard de Vinci Catégorie technique – Sciences industrielles Libre 1060 Bruxelles</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Un coordinateur 3 enseignants</p>	<p>Institut Saint-Louis Secondaire de transition Libre 1000 Bruxelles</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur du 3^e degré Directeur du 2^e degré Psychologue du CPMS</p>
	<p>Institut Saint-Michel Secondaire de transition Libre 1000 Bruxelles</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur du 3^e degré</p>

Enseignement supérieur de type court	Enseignement secondaire
<p>HENAM Sainte Elisabeth Catégorie paramédicale Libre 5000 Namur</p> <p><i>Personnes impliquées</i> La directrice Une enseignante coordinatrice 1^{er} bac – soins infirmiers Une enseignante coordinatrice 1^{er} bac – sages femmes La responsable du service méthodes de travail et tutorat Une enseignante 1^{er} bac Un assistant social Une enseignante impliquée dans la réalisation des journées propédeutiques</p>	<p>Institut Notre Dame Secondaire de transition et de qualification Libre 5000 Namur</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur 8 enseignants Psychologue du CPMS</p>
	<p>Séminaire de Floreffe Secondaire de transition Libre 5150 Floreffe</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directrice Psychologue du CPMS</p>

Enseignement supérieur de type court	Enseignement secondaire
<p>Haute école de la Province de Liège Catégorie technique Implantation de Verviers - Construction Officiel subventionné 4800 Verviers</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur de la HE Deux enseignants de l'implantation de Verviers</p>	<p>Ecole polytechnique de Verviers Secondaire de transition et de qualification Officiel subventionné 4800 Verviers</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur 4 enseignants (non encore désignés)</p>
	<p>Ecole polytechnique de Seraing Secondaire de transition et de qualification Officiel subventionné 4100 Seraing</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur 4 enseignants (non encore désignés)</p>

Enseignement supérieur de type court	Enseignement secondaire
<p>Haute école Charlemagne Catégorie pédagogique Communauté française 4000 Liège</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directeur de la catégorie pédagogique Quatre enseignantes</p>	<p>Athénée royal Visé Secondaire de transition Communauté française 4600 Visé</p> <p><i>Personnes impliquées</i> 7 enseignants Psychologue du CPMS</p>
	<p>Athénée royal Montegnée Secondaire de transition Communauté française 4420 Montegnée</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Préfète 5 enseignants Psychologue du CPMS</p>

Enseignement supérieur universitaire	Enseignement secondaire
<p>Université de Liège</p> <p>Communauté française 4000 Liège</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Un représentant du service Promotion et information sur les études Deux représentantes du service Guidance étude Deux représentants du service Orientation</p> <p>Huit assistants pédagogiques</p>	<p>Centre scolaire Sainte Véronique Secondaire de transition Libre 4000 Liège</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Directrice 3^e degré 2 enseignants (+ autres, non encore désignés)</p>
	<p>Collège Saint Barthélemy Secondaire de transition Libre 4000 Liège</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Une enseignante (+ autres, non encore désignés) Une éducatrice du 3^e degré Deux représentants du CPMS</p>
	<p>Athénée royal Soumagne Secondaire de transition Communauté française 4630 Soumagne</p> <p><i>Personnes impliquées</i> Deux enseignantes (+ autres, non encore désignés) Une représentante du CPMS</p>

Il est à signaler que globalement, l'intérêt des interlocuteurs pour la problématique de la transition des élèves du secondaire vers l'enseignement supérieur a été perceptible dès les premiers contacts et que la complexité de cette problématique n'a pas entamé la volonté des partenaires d'aboutir à des actions concrètes.

2. LE RELEVÉ DES INITIATIVES EXISTANTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

Plusieurs initiatives relatives à la transition existent déjà dans chacun des établissements partenaires tant dans le secondaire que dans le supérieur. Un des objectifs des premières réunions a été d'établir le relevé précis de ces initiatives de façon à disposer d'une meilleure connaissance des contextes dans lesquels s'inscrivent les projets pilotes.

Globalement, les initiatives décrites par les partenaires peuvent être regroupées en quelques grandes catégories.

Dans l'enseignement supérieur

Des actions d'information

Ce sont par exemple les séances d'information animées par des représentants d'établissements d'enseignement supérieur à destination des élèves du secondaire et parfois de leurs enseignants. Selon les cas, l'information fournie offre un panorama complet des possibilités d'études supérieures, des programmes de cours, des passerelles proposées ou elle cible davantage un secteur professionnel et les différentes possibilités d'études qui peuvent y mener. Dans ce dernier cas, l'objectif est de préciser voire de rectifier des représentations erronées de certains métiers chez les jeunes.

Ce sont aussi la présence des établissements supérieurs dans des « salons », des journées portes ouvertes ou des journées cours ouverts.

Les cinq établissements partenaires dans l'enseignement supérieur mettent en place des actions de ce type qui répondent au souci de fournir aux jeunes qui s'appêtent à poser un choix une information de qualité, précise et complète mais on perçoit également chez tous un souci d'être attractif, une dimension promotionnelle de l'établissement.

Des actions plus spécifiques d'accueil ou d'encadrement

Au début de l'année scolaire, plusieurs établissements organisent un « parrainage » des nouveaux étudiants par ceux des années supérieures (dont on nous dit qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés pour les nouveaux arrivants), une découverte guidée des bâtiments, une présentation des personnes ressources et des services aux étudiants... Un établissement réalise une enquête auprès des étudiants en 1^{re} bachelier à propos de la qualité de l'accueil, de l'information et de l'aide qu'ils peuvent trouver, les dimensions « matérielles » et pédagogiques sont abordées. Les résultats de cette enquête constituent une base de réflexion pour le groupe de travail chargé de rechercher des pistes d'amélioration. Si les avis sont très largement positifs sur quasiment tous les points, y compris sur la façon dont les enseignants informent les étudiants de leur niveau d'exigence, des modalités d'évaluation... il n'en demeure pas moins que 64% d'entre eux considèrent que l'adaptation à l'enseignement supérieur est difficile ou très difficile. Un autre établissement a mis en place depuis plusieurs années un dispositif de tutorat entre étudiants. Outre l'objectif de remédiation, le tutorat vise à établir des liens, à rassurer, à favoriser l'estime de soi et la confiance en ses capacités des étudiants de première année.

Des actions axées sur les méthodes de travail

On cherche à stimuler chez les étudiants une réflexion métacognitive sur leurs propres stratégies d'apprentissage en vue d'une régulation. Dans cette perspective, deux établissements partenaires utilisent les outils élaborés par J-L. Wolfs¹. Dans un établissement, les étudiants ont accès à leurs « résultats » de façon informatique, ils peuvent alors solliciter une analyse plus approfondie de leur situation et des conseils individualisés. Dans l'autre établissement, l'activité menée à partir du questionnaire de Wolfs est suivie d'exercices pratiques de prise de notes par exemple. Les étudiants ont également la possibilité d'obtenir des conseils individualisés. Dans tous les établissements partenaires, des actions axées sur les méthodes de travail sont mises en place soit à l'occasion d'activités spécifiques soit par une sensibilisation des enseignants dans leur discipline.

Des actions axées davantage sur les compétences disciplinaires

Ce sont par exemple des tests diagnostiques portant sur des prérequis dans certaines matières, des cours préparatoires, des séances de répétition, des simulations d'examens...

Dans l'enseignement secondaire

La plupart des actions mises en place dans l'enseignement secondaire concernent les élèves de rhétorique, plus rarement ceux de cinquième et dans un seul cas ceux de quatrième. Pourtant, la plupart des interlocuteurs confirment la pertinence d'un travail autour de la construction de son projet et d'une information qui débiterait beaucoup plus tôt. Les freins à la mise en place d'actions plus précoces semblent être essentiellement d'ordre matériel : manque de temps, de personnel, d'outils, de formation spécifique...

Des actions d'information

Ce sont les plus nombreuses chez nos partenaires de l'enseignement secondaire. Souvent, les établissements font appel à des services spécialisés d'information sur les études (CIO, SOU...). Les visites, encadrées ou non, aux salons sur les études et sur les métiers (Siep, Inforjeunes...) sont prévues dans quasiment tous les établissements partenaires. Il faut signaler que dans le cas de visites non encadrées, ne prévoyant pas un prolongement ou une exploitation de l'activité, les enseignants interrogés par voie de questionnaire se montrent très sceptiques quant à l'impact de ce type d'actions. Plusieurs écoles organisent de surcroît des séances pendant lesquelles les élèves peuvent rencontrer des étudiants du supérieur (souvent des anciens de l'établissement dont le discours peut s'avérer plus parlant pour les élèves de fin du secondaire) et des professionnels. Dans ce cas, les élèves indiquent préalablement le ou les domaines d'études et les secteurs professionnels à propos desquels ils souhaitent être informés. A des degrés divers selon l'établissement, de l'information est également fournie aux élèves par le chef d'établissement, par un ou des membres des CPMS, par des enseignants ou des titulaires de niveau... D'autres établissements, minoritaires, impliquent davantage les élèves dans des démarches actives de recherche, d'analyse et de traitement de l'information. Dans ce type de dispositifs, l'élève est incité par exemple à vérifier l'exactitude et la qualité des informations recueillies, à s'interroger sur les sources, à diversifier ces dernières, à mettre les informations recueillies à l'épreuve des réalités de terrain (par exemple par des rencontres avec des étudiants ou des enseignants du supérieur ou par une immersion en milieu professionnel), à communiquer à propos de ses démarches et de leurs résultats...

¹ Wolfs, J-L. (1998). Méthodes de travail et stratégies d'apprentissage. Du secondaire à l'université. Bruxelles. De Boeck université.

Des actions axées sur le projet personnel de l'élève

Les activités regroupées dans la catégorie « travail sur le projet personnel de l'élève » sont parfois étroitement liées aux précédentes portant sur l'information. Le plus souvent ces initiatives sont prises en charge par un ou des membres des CPMS, même s'il arrive que des intervenants extérieurs animent des séances de travail sur ce thème. La plupart de ces actions comprennent des activités qui visent à favoriser une meilleure connaissance de soi : à partir d'entretiens et de tests individuels, d'exercices collectifs, de jeux de rôle, d'échanges en groupe, etc., les élèves apprennent à mieux cerner leurs centres d'intérêt, leur sensibilité, leur modes de fonctionnement, leurs valeurs... Il s'agit alors de susciter une réflexion chez les jeunes sur les orientations d'études et de professions qui permettent de valoriser leurs caractéristiques personnelles et inversement, d'examiner si leurs caractéristiques personnelles permettent de répondre aux particularités et aux exigences des études et des professions qu'ils envisagent.

3. LA CONCEPTION DES PROJETS PILOTES

A la fin du mois de mai 2008, une rencontre au moins avait eu lieu dans chacun des établissements secondaires et supérieurs impliqués dans la recherche². Nous disposions à ce moment

- d'éléments de description générale des différents contextes ;
- du relevé complet des initiatives existantes dans chaque établissement ;
- des avis des enseignants recueillis par voie de questionnaire à propos des initiatives mises en place dans leur établissement ;
- de quelques commentaires ou suggestions à propos de ce qui pourrait ou devrait encore être mis en place pour améliorer la transition des élèves ou pour augmenter l'impact des actions existantes.

L'analyse de ces différentes informations a permis de dégager, pour chaque partenariat établi, des préoccupations prioritaires et des demandes qui allaient constituer une base de réflexion pour la suite du travail.

Pour chacun des cinq projets pilotes, les chercheuses souhaitaient réunir les partenaires des différents établissements avant la fin de l'année scolaire 2007-2008. Vu la proximité de la fin de l'année scolaire, ce ne fût possible que pour trois équipes : celle de Bruxelles (Ecam, Saint Louis, Saint Michel), celle de Namur (Henam, Floreffe, Institut Notre Dame) et celle de Liège (ULg, Saint Barthélemy, Sainte Véronique, AR Soumagne). L'idée était qu'au terme de cette rencontre, un axe de travail ou un type d'actions concrètes se dégage clairement pour chaque projet pilote de façon à ce que l'équipe de recherche puisse « alimenter » d'un point de vue théorique les choix posés. Dans les trois cas, les discussions du mois de juin ont débouché sur plusieurs thèmes ou demandes.

Ecam, Saint Louis, Saint Michel

L'Ecam plaide pour une meilleure information sur les métiers d'ingénieur de façon à éviter que les élèves posent un choix avec des représentations erronées de la profession et des études qui y mènent. Une deuxième demande de l'Ecam porte sur la possibilité de profiter de l'impulsion du projet pilote pour installer un dispositif de tutorat au sein de la haute école. Ils mettent en évidence les problèmes rencontrés par les étudiants dans la maîtrise de la langue et particulièrement en termes de reformulation.

Les partenaires de Saint Louis souhaitent que les enseignants du troisième degré du secondaire soient mieux informés des difficultés principales rencontrées par les jeunes qui abordent l'enseignement supérieur. Les enseignants pourraient ainsi aider les élèves à prendre conscience de leurs capacités et difficultés. L'analyse de supports et de questionnaires d'évaluation du supérieur permettrait de mieux se rendre compte des niveaux d'exigence. Par ailleurs, ils soulignent l'intérêt qu'il y aurait pour leurs élèves d'être davantage « encadrés » par des enseignants du supérieur lors de la réalisation de leur travail de fin d'études (un TFE orientation).

Le partenaire de Saint Michel souhaite quant à lui que l'accent soit mis sur la maturation du projet personnel de l'élève. Il souligne l'intérêt de l'approche développée par les facultés

² A l'exception des deux établissements d'enseignement secondaire impliqués dans le projet pilote avec la haute école provinciale de Liège avec lesquels les contacts ont été beaucoup plus longs à établir.

universitaires de Namur (équipe de M. Romainville) et des travaux relatés dans les Cahiers pédagogiques Interfaces.

Henam, Floreffe, Institut Notre Dame

Les idées qui émergent sont de plusieurs ordres. Il s'agirait notamment de renforcer et de structurer les liens entre les CPMS des écoles secondaires et la haute école de façon à multiplier les possibilités d'immersion en milieu professionnel pour les élèves qui envisagent des études en catégorie paramédicale. Les partenaires de l'Henam soulignent effectivement les grandes difficultés rencontrées par les étudiantes lors des premiers stages. Ces difficultés seraient dues principalement à une image idéalisée du métier et à un manque de rigueur, y compris dans des attitudes et des comportements tels que la ponctualité, la présentation, la correction du langage ...

Les représentants du CPMS insistent quant à eux sur le fait qu'il faut apprendre aux élèves à être acteurs de leur choix, que c'est un apprentissage qui prend du temps, que de multiples éléments entrent en jeu et que la construction d'un projet personnel devrait commencer dès le plus jeune âge.

La question d'un travail sur les compétences transversales et sur les méthodes de travail est largement abordée. L'Henam met en place plusieurs initiatives dans ce domaine : activités spécifiques d'identification de ses stratégies d'apprentissage, exercices pratiques de prise de notes, de mémorisation, de reformulation, de planification du temps de travail... Ceci dit, tous les interlocuteurs estiment que hors contenu, les méthodes de travail sont peu utiles et que c'est à chaque enseignant d'attirer l'attention des élèves sur des stratégies efficaces dans le cadre de sa discipline.

ULg, Saint Barthélemy, Sainte Véronique, AR Soumagne

Les aspirations sont nombreuses et elles touchent à plusieurs axes de travail qui étaient initialement proposés. Il est question de travailler sur le projet de l'élève, de lui faire confronter ses représentations à la réalité par une immersion en milieu professionnel. Il est également question de développer des outils d'amélioration des méthodes de travail, particulièrement la prise de notes et la mémorisation. Plusieurs demandes concernent le niveau de maîtrise de la langue et l'organisation d'ateliers de préparation aux études supérieures à destination des élèves. Tous les partenaires reconnaissent l'intérêt qu'il y aurait à créer ou à multiplier les occasions de travail commun entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur ; les premiers seraient ainsi mieux informés des exigences propres à l'enseignement supérieur, des prérequis, de ce qui pose le plus problème aux étudiants en 1^{er} bac, des modalités d'évaluation, des exigences en matière d'utilisation de l'outil informatique... Les enseignants du supérieur pourraient disposer d'éléments d'information supplémentaires pour détecter d'éventuelles lacunes et, dès lors, organiser des remédiations et/ou adapter leur enseignement.

Au terme de ces trois rencontres qui réunissaient pour la première fois les intervenants de l'enseignement secondaire et ceux du supérieur, il apparaît clairement que la possibilité qu'offre la recherche de mettre concrètement en contact des personnels des deux niveaux d'enseignement suscite un vif intérêt. Manifestement, les occasions de réflexion et de travail commun entre les deux niveaux d'enseignement sont peu nombreuses.

Il apparaît clairement aussi que tous les souhaits et les demandes exprimées par les partenaires ne pourront être rencontrées dans le cadre de chacun des cinq projets pilotes et dans les délais prévus. Des choix devront être opérés au sein de chaque équipe et à terme, c'est la description des cinq expériences et des outils qui auront été conçus qui offriront un aperçu plus large des actions possibles.

Les rencontres du mois de septembre ont débouché sur une définition beaucoup plus concrète des projets pilotes et de leurs modalités de mise en place.

Projet pilote

Ecarn, Saint Louis, Saint Michel

Description du projet

Il s'agit d'intégrer un travail sur l'orientation dans le cadre de la réalisation d'un travail de fin d'études pour les élèves du secondaire. Le projet prend appui sur un outil conçu et utilisé depuis quelques années par un des partenaires du secondaire. Il convient d'y apporter les aménagements souhaitables et indispensables pour en faire un outil diffusable de façon à ce que tout établissement désireux de se lancer dans cette démarche puisse se l'approprier en fonction de son contexte propre. L'outil concernera l'enseignement secondaire général et technique de transition.

Plusieurs éléments expliquent pourquoi ce projet ne concerne pas le technique de qualification ou le professionnel.

D'une part, les partenaires du projet fonctionnent dans l'enseignement secondaire général et ne s'estiment pas suffisamment au courant de toutes les spécificités de l'enseignement de qualification pour travailler à l'élaboration d'un outil qui devrait forcément tenir compte des caractéristiques d'un enseignement dont les finalités, les publics, les contextes sont différents.

D'autre part, la réflexion sur le projet d'études et de profession se pose de manière différente dans les deux filières d'études. En fin de secondaire, les élèves de l'enseignement technique et professionnel ont déjà posé des choix d'option (volontaires ou contraints) bien plus « orientants » que les élèves de rhétorique dans l'enseignement de transition.

En outre, ce travail devra être présenté sous une forme essentiellement écrite, mode de communication qui s'adapte peut-être moins bien aux élèves dans l'enseignement technique ou professionnel.

Enfin, en tentant de proposer un outil à destination des élèves de l'enseignement général et de qualification, on risque d'aboutir à un produit qui ne soit finalement adapté aux caractéristiques et exigences ni de l'un ni de l'autre.

Dans l'établissement partenaire qui a conçu l'outil sur lequel le projet prend appui, le TFE débute dès la fin de la cinquième année. Les élèves sont invités à assister à la défense orale des travaux de certains élèves de rhétorique et à réaliser une première lecture à propos d'une thématique qu'ils envisagent de développer dans le cadre de leur propre TFE l'année suivante. Par la suite, ils doivent développer une double réflexion ayant pour but de les amener à mieux connaître les secteurs d'activités qui les intéressent. D'une part, un travail scientifique où ils doivent étudier une problématique en réalisant un travail rigoureux de recherche et d'autre part, un travail sur leurs démarches d'orientation.

Plus concrètement, l'élève doit rendre compte

- des motivations qui le pousse à choisir les voies (études, professions,...) qu'il aura désignées ;
- d'une enquête menée dans les écoles supérieures ou les facultés universitaires offrant la formation qui l'intéresse ;
- des leçons tirées d'entretiens avec des étudiants du premier et du deuxième cycles qui ont suivi la voie qu'il se propose d'emprunter et d'un entretien avec un professionnel du secteur qu'il envisage d'intégrer ;
- des documents qu'il aura consultés (programmes, syllabus, livres) pour affiner sa perception des études qu'il envisage d'intégrer ;
- d'un stage d'observation de deux jours dans le milieu professionnel choisi ;
- d'une réflexion historique et sociologique concernant le secteur professionnel choisi ;
- de la problématisation et de la résolution d'une thématique scientifique en lien avec le projet d'orientation choisi³.

Pour la réalisation de ce travail, d'une ampleur inhabituelle à ce niveau d'études, l'élève est encadré par un promoteur qu'il rencontre régulièrement à chaque étape de son travail. Il dispose également d'une brochure dans laquelle sont exposés clairement les objectifs et les exigences du TFE, les critères d'évaluation... Il dispose également, dans cette brochure, de conseils et de notes méthodologiques relatives à la mise en œuvre d'une démarche de recherche scientifique, à la nature du travail en orientation, à la recherche et la sélection d'informations, à la rédaction de son travail et à sa présentation orale. Un carnet de route dans lequel certaines échéances sont préétablies l'aide à planifier son travail.

On l'aura compris, cet outil est le fruit de la réflexion et du travail d'une équipe pédagogique, il a été construit dans le contexte particulier de l'établissement en fonction d'exigences et de caractéristiques qui lui sont propres.

Le projet consiste donc à repérer les aspects incontournables du travail qui doivent absolument être conservés (tels quels ou à quelques aménagements près), à modifier ou supprimer d'éventuels éléments trop directement liés à l'établissement, à en développer d'autres... Bref, à le rendre utilisable par un plus grand nombre d'acteurs désireux d'utiliser une démarche de ce type mais qui, pour diverses raisons, ne se lanceraient peut-être pas dans la conception de l'outil.

L'implication de l'établissement d'enseignement supérieur dans ce travail sera de deux ordres. Outre la participation à la réflexion d'ensemble (en vérifiant que les exigences du TFE soient bien en accord avec les prérequis attendus des étudiants de 1^e bac mais sans pour autant anticiper sur les exigences propres à l'enseignement supérieur), l'Ecarn proposera une liste de lecteurs potentiels des travaux d'élèves ; le dispositif prévoit effectivement l'implication de deux lecteurs qui contribuent à l'évaluation du TFE (le travail écrit et la défense orale). Par ailleurs, les contacts établis entre l'école secondaire et la haute école porteront sur l'identification par les jeunes de leurs stratégies d'apprentissage (exploitation possible des résultats au test de J-L.Wolfs proposé aux étudiants de 1^{er} bac) et sur les conditions de l'accueil des élèves du secondaire désireux de s'informer sur les études proposées à la haute école et sur les métiers auxquels elles préparent.

³ Tous ces éléments de description sont extraits du document à destination des élèves de l'établissement partenaire : TFE. Règlement, notes méthodologiques et carnet de route.

Pourquoi un TFE orientant ?

Différents arguments peuvent être avancés pour justifier l'intérêt de ce projet.

Les études portant sur les facteurs de réussite dans l'enseignement supérieur montrent qu'une des difficultés majeures des jeunes inscrits en premier bac trouve son origine dans le choix même d'études qui serait trop peu réfléchi. Un TFE orientant présente l'intérêt de susciter chez l'élève une réflexion personnelle de longue haleine sur les possibles choix d'études et de professions, en étant encadré dans sa démarche et en disposant d'une série de balises (vérification de la qualité des informations, échéances, planning d'activités à mener, discussions avec le promoteur,...).

Lors des recherches, il pourrait être amené à réaliser un stage en milieu professionnel, à s'entretenir avec des étudiants engagés dans l'orientation qui l'intéresse et surtout porter un regard critique sur toutes les informations qu'il aura l'occasion de recueillir.

Par ailleurs, durant la réalisation du TFE, l'élève est amené à développer des compétences de différents ordres qui font pleinement partie des finalités de l'enseignement secondaire général ou technique de transition.

- *Les compétences méthodologiques* : gestion du temps, planification de tâches dans le cadre d'un projet de longue haleine, ...
- *Les compétences relatives à des démarches mentales* : maîtrise de la langue française écrite, émission d'hypothèses, de questions pertinentes de recherche, rédaction de synthèses, ...
- *Les compétences socio-affective* : avoir confiance en soi, savoir communiquer, faire preuve d'autonomie, de curiosité intellectuelle, se confronter à l'erreur et la surmonter, ...
- *Les compétences relatives à la métacognition et à la réflexivité* : savoir réguler ses démarches, savoir prendre du recul face à sa propre production, savoir exprimer ce qu'on a appris, ...

Ces compétences sont également travaillées dans le cadre d'apprentissages disciplinaires. Il s'agira ici de les intégrer dans un travail plus transversal qui pourra en outre déboucher sur une décision plus ferme de continuer dans la voie explorée, de l'aménager quelque peu ou pourquoi pas, de l'abandonner en toute connaissance de cause.

Quelques écueils à éviter dans le cadre d'une réflexion sur le TFE orientant

Une première dérive à éviter serait de rivaliser en quelque sorte avec l'enseignement supérieur et d'exiger avant l'heure des performances de spécialistes. Le TFE orientant doit être un outil d'aide à la construction du projet de l'élève et un outil à travers lequel l'élève est amené à mettre en œuvre des compétences dont la maîtrise est jugée indispensable dans l'enseignement supérieur. Dès lors, engager les élèves dans un travail personnel d'envergure, leur faire appréhender une situation complexe dans sa globalité rejoint l'objectif de formation générale qui se justifie pleinement au terme de la scolarité secondaire, avec les exigences de ce niveau d'études.

Une autre difficulté concerne la bonne mesure à trouver entre l'autonomie laissée aux élèves et l'encadrement indispensable pour mener ce travail à bien. La bonne gestion et la planification des tâches sur une longue période, la responsabilisation par rapport à la qualité de son travail personnel sont des compétences et attitudes cruciales en termes de préparation à l'enseignement supérieur. Toutefois, vu le caractère inhabituel du travail, de son ampleur et de sa durée, l'encadrement d'un promoteur, de pairs éventuellement, contribuera à aider l'élève à progresser au mieux dans ce travail, afin qu'il puisse en tirer pleinement profit. Notons également que l'encadrement d'un travail de fin d'études demande un investissement important du promoteur et qu'actuellement, dans bien des écoles, il repose sur le bénévolat...

Enfin, il paraît essentiel dans ce type de travail d'avoir une réflexion de fond sur la question de l'évaluation du TFE orientant. Ce travail met en jeu des préoccupations et des choix personnels de l'élève : peut-on évaluer un cheminement personnel ? Afin de poser un regard juste sur le travail de l'élève, il paraît essentiel que les équipes pédagogiques désireuses d'utiliser l'outil définissent une série de critères objectifs et se limitent aux indices de maîtrise ou de non maîtrise directement liés à ces critères préétablis.

Organisation concrète du projet : planification des tâches

Dans un premier temps, il a été demandé à chaque partenaire de lire le dossier présentant le TFE élaboré par une équipe d'enseignants de l'établissement secondaire déjà impliqué dans ce projet. Chacun s'est engagé à porter un regard critique en précisant les éléments qui selon eux sont généralisables à l'ensemble des écoles secondaires organisant du général.

L'équipe de recherche réalise également ce travail et synthétise par ailleurs les diverses réactions des partenaires. Sur cette base, des échanges et/ou rencontres entre les chercheuses et chaque partenaire seront organisées pour élaborer un document plus largement diffusable.

Par ailleurs, l'équipe de recherche souhaite rencontrer des anciens élèves ayant réalisé le TFE afin de recueillir leurs impressions. Les partenaires du secondaire fourniront aux chercheuses quelques travaux d'élèves ainsi que leurs coordonnées.

Une réunion plénière regroupant l'ensemble des partenaires est d'ores et déjà programmée pour la fin du mois de janvier 2009.

Projet pilote

Henam, Floreffe, Institut Notre Dame

Description du projet

Vu les préoccupations et les différentes demandes exprimées par les partenaires, les chercheuses ont proposé de travailler à l'élaboration d'un « guide d'anticipation » pour aider les élèves à traiter et à analyser les informations utiles au moment de poser un choix : représentations à propos des métiers, prises d'information (y compris par des démarches concrètes sur le terrain), retour sur ses représentations initiales et synthèse de ses découvertes, représentations à propos des études, prises d'information (y compris par des démarches concrètes sur le terrain), retour sur ses représentations initiales et synthèse de ses découvertes.

Si la proposition est accueillie favorablement par certains, l'idée ne fait toutefois pas l'unanimité : se lancer dans la rédaction d'un guide d'anticipation ne semble pas répondre au souhait d'actions concrètes.

En revanche, l'idée de favoriser et de multiplier les contacts entre les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur recueille bien plus l'approbation des membres de l'équipe. Des arrangements concrets sont pris entre les partenaires de Floreffe et de l'Henam pour établir un cadre organisationnel et un programme spécifique pour des journées d'immersion à la haute école à destination des élèves de rhéto.

Durant ces journées, les élèves seront intégrés dans les classes du supérieur et pourront assister à des cours tant pratiques que théoriques. L'après-midi, une rencontre avec une enseignante et des étudiants (de deuxième année) permettra à chacun d'échanger ses premières impressions sur les cours du supérieur.

Le projet intéresse également l'institut Notre Dame qui ne peut toutefois pas s'engager dans l'immédiat à propos des dates retenues. Le chef d'établissement s'informe sur les possibilités pour les élèves de Notre Dame intéressés par les études, de participer à ces journées d'immersion.

Afin d'augmenter l'impact potentiel de l'action, les chercheuses souhaitent proposer un outil de consignation et de suivi de l'expérience, un mini « journal de bord » dans lequel l'élève serait invité à tirer le bilan de sa démarche. On proposerait des grilles d'évaluation pour aider l'élève à faire la synthèse de ses découvertes et à établir des liens entre ses caractéristiques personnelles et ses découvertes. Ce serait une façon de prolonger et d'exploiter les activités déjà mises en place chez les partenaires du secondaire et qui concernent la construction du projet de l'élève notamment par une meilleure connaissance de soi. Dans cette perspective, il faudrait idéalement qu'un membre de l'équipe pédagogique ou du CPMS prenne en charge le rôle de personne de référence pour accompagner les élèves dans leur réflexion à partir de cette expérience. Le fait d'accompagner les journées d'immersion dans l'enseignement supérieur par un outil support de la réflexion de l'élève à propos duquel il serait invité à échanger avec des pairs, avec une personne de référence, membre de l'équipe pédagogique ou du CPMS, pourrait réduire le risque, décrit par plusieurs partenaires, que ces journées se réduisent, pour certains élèves, à des journées de suspension des cours.

Par ailleurs, une deuxième action sera mise en place. Il s'agit de favoriser des contacts et un travail commun entre les enseignants de l'institut Notre Dame et ceux de la haute école. Cette initiative répond une demande exprimée par les partenaires de Notre Dame. On y organise des sections techniques (de transition et de qualification) notamment en pré nursing, les élèves y effectuent des stages, et l'on pourrait s'attendre à ce que les élèves soient bien préparés à aborder des études dans le domaine paramédical. Pourtant, la proportion d'élèves qui quittent le secondaire sans « avoir le niveau » pour entamer des études d'infirmière ou de sage femme avec des chances de réussite raisonnables est extrêmement préoccupante. Les professeurs de Notre Dame souhaitent rechercher des pistes de solution avec les enseignants de l'Henam.

La directrice propose d'organiser des échanges sur la base d'un document que chaque professeur du supérieur est amené à rédiger : les E.C.T.S (European Credit Transfer and Accumulation System). Ce document rassemble, pour chaque cours, les informations essentielles. Il précise les prérequis, les compétences développées, les articulations avec d'autres cours, le type d'évaluation ainsi que les notes de cours ou les références bibliographiques. Cela pourrait donc constituer une base d'échange entre enseignants du secondaire et du supérieur permettant d'assurer une meilleure transition entre les exigences du secondaire et du supérieur.

Des journées de travail pourraient s'organiser entre professeurs de l'Henam et de Notre Dame, discipline par discipline, au mois de décembre.

Pourquoi une immersion précoce des élèves dans l'enseignement supérieur ?

Les objectifs poursuivis sont de différents ordres. Il s'agit pour l'élève de compléter, d'ajuster l'information dont il dispose en mettant ses représentations à l'épreuve du réel. L'immersion pourra l'aider à prendre conscience des exigences de l'enseignement supérieur et à s'y préparer.

En outre, en donnant l'occasion aux élèves de découvrir par avance des lieux, des personnes, des contenus et des habitudes, les journées d'immersion peuvent contribuer à réduire chez certains l'anxiété liée à l'inconnu.

Organisation concrète du projet : planification des tâches

Pour les journées d'immersion des élèves de rhéto à la haute école, le travail s'organisera en trois étapes :

- La directrice de l'Henam rencontre une première fois les élèves du secondaire intéressés par la formation d'infirmier ou de sage femme le 02/10.
- Elle leur transmet des coordonnées d'étudiants de deuxième année du supérieur, afin de favoriser des discussions et des échanges entre étudiants et élèves (organisation d'un système de parrainage).
- Elle propose aux élèves du secondaire de venir suivre deux journées de cours à l'Henam les 19 et 20 janvier 2009 (les enseignants de Floreffe étant en formation lors de ces deux journées, les cours sont suspendus dans l'école secondaire).

L'équipe de recherche sera présente lors de ces deux journées. Il s'agira de rendre compte de l'expérience de façon précise. Différentes personnes impliquées seront interrogées (élèves, étudiants, enseignants).

Pour les rencontres de travail entre les professeurs de Notre Dame et les enseignants de l'Henam, les partenaires sont invités à communiquer aux chercheuses leurs réactions suite à la lecture des documents échangés (ECTS, différents documents d'information sur les études et les métiers paramédicaux...). Des contacts avec les partenaires se poursuivront pour établir, en concertation, un cadre de travail pour ces rencontres.

Projet pilote

ULg, Saint Barthélemy, Sainte Véronique, AR Soumagne

Description du projet

Dès la première rencontre, les enseignants partenaires du secondaire ont exprimé le souhait d'être mieux informés des exigences propres à l'enseignement supérieur : ils veulent pouvoir cerner plus précisément les prérequis dans les différentes facultés et disciplines, ce qui pose le plus problème aux étudiants, ils veulent échanger avec les enseignants du supérieur et rechercher ensemble des pistes d'amélioration.

L'université de Liège a recours aux services de 23 assistants pédagogiques, répartis dans différentes facultés. Ce sont des enseignants du secondaire qui travaillent à mi-temps à l'université afin d'aider les étudiants de 1^{re} année de bachelier dans leur démarches de mise à niveau des prérequis indispensables et d'appropriation de leur nouveau milieu d'étude : articulation des contenus, utilisation des outils de référence, planification du travail et du temps, exercices divers... Ils travaillent avec les étudiants qui le souhaitent dès le début de l'année académique. Selon les facultés, voire les sections, des activités très diverses sont menées : de la répétition collective aux actions strictement individualisées en passant par les travaux pratiques, les permanences, les exercices, les travaux dirigés et les interrogations d'évaluation formative, les simulations d'examens, la remise en ordre des notes de cours, la clarification des exigences des enseignants, la correction et les explications relatives aux examens, les aides ponctuelles relatives aux méthodes de travail et à la gestion du temps, la participation aux activités préparatoires avec les titulaires concernés et le Service Guidance Etude, les permanences entre les sessions de juin et de septembre, la rédaction de fascicules d'auto-formation permettant une mise à niveau par les étudiants eux-mêmes après un test diagnostique...

En raison de leur connaissance du terrain dans les deux niveaux d'enseignement, les assistants pédagogiques paraissent particulièrement bien placés pour mener un travail avec les enseignants partenaires du secondaire à propos des prérequis disciplinaires et d'une meilleure maîtrise de certaines compétences transversales jugées cruciales pour la réussite à l'université.

Huit assistants pédagogiques ont répondu favorablement à notre demande de collaboration et il sera possible d'organiser des groupes de travail dans les domaines suivants :

- les mathématiques et les sciences ;
- les disciplines littéraires : français – histoire ;
- les langues germaniques.

Trois demi journées de travail dans chacun de ces domaines sont prévues entre novembre 08 et mars 09.

Vu l'ampleur du travail en matière d'identification des prérequis et de leur niveau de maîtrise par les étudiants entrants, les partenaires accueillent favorablement l'idée d'utiliser les résultats de l'étude menée par l'équipe de M. Romainville comme base de réflexion.

Entre mars 2003 et août 2006, Houart, Schmetz et Romainville ont réalisé une large étude aux facultés universitaires de Namur portant sur l'identification et l'explicitation des prérequis universitaires et la mesure de leur niveau de maîtrise par les étudiants en 1^{re} année de bachelier. Ils rassemblent sous l'étiquette de « prérequis » toute connaissance ou compétence s'avérant cruciale pour la maîtrise d'un cours et qui est considérée comme devant être acquise préalablement à l'entrée dans les études supérieures ou comme devant être acquise au cours de ces études mais indépendamment d'un enseignement explicite (par exemple, la prise de notes). Au départ de nombreux entretiens avec des enseignants de première année et des assistants, d'enquêtes exploratoires auprès d'étudiants et de l'analyse de matériaux pédagogiques (livres, syllabus, observation de cours universitaires...) les chercheurs ont identifié avec précision les prérequis jugés cruciaux dans différents cours et facultés. Ils ont ensuite élaboré une série de tests, baptisés « passeports pour le bac », destinés à mesurer le niveau de maîtrise des prérequis par les étudiants (plus de 4000). Ils ont ainsi conçu douze outils de mesure des prérequis disciplinaires (mathématiques, physique, chimie...) et quinze portant sur des compétences plus transversales telles que la compréhension en profondeur d'un texte disciplinaire, la réalisation d'une synthèse, la prise de notes... Les résultats obtenus par les étudiants aux passeports ont été croisés avec les résultats académiques de janvier, de juin et de septembre ce qui a permis de relativiser ou au contraire d'accentuer l'importance d'un prérequis.

Les premières réactions des partenaires suite à la lecture de l'article de synthèse témoignent d'un vif intérêt. S'il apparaît que les observations et les constats des enseignants du troisième degré du secondaire et des assistants pédagogiques sont en accord avec les résultats de l'étude, les partenaires disposeront d'un cadre de travail solide pour les rencontres et ils pourront s'atteler à la recherche de réponses à des questions telles que : tous les jeunes (ou ceux de ma classe) sont-ils effectivement préparés en secondaire à effectuer les tâches que l'on attend d'eux au début de l'enseignement universitaire ? S'agit-il de contenus travaillés en rhétorique ? Faut-il davantage entretenir certaines connaissances ou savoir faire abordés plus tôt dans la scolarité ? Quelles activités pourrait-on mener tant en fin de secondaire qu'en début d'université pour aider les étudiants à mieux maîtriser ces prérequis essentiels qui leur font défaut ?

Les constats, discipline par discipline, constitueraient une seconde entrée dans la réflexion. Ainsi, par exemple, en histoire, si la maîtrise moyenne des étudiants est relativement bonne, on observe une très grande dispersion des résultats entre les étudiants entrant à ce niveau. A l'inverse, dans le domaine de la chimie, il semble qu'il y ait un problème généralisé dans la maîtrise de notions essentielles en relation avec les liaisons chimiques, la nomenclature et les fonctions, les équations et la stœchiométrie. Les réponses à apporter dans ces deux facultés seront, on le sent, forcément différentes.

L'intérêt d'une approche discipline par discipline est également confirmé par certains résultats de l'étude MOHICAN⁴ : « les liens entre les connaissances à l'entrée et la réussite en fin d'année sont variables d'une section à l'autre (en particulier ce ne sont pas les mêmes compétences qui prédisent le mieux dans les diverses sections). Cette liaison est sensible mais loin d'expliquer à elle seule la réussite. Les connaissances à l'entrée sont cependant importantes car c'est une variable sur laquelle tant les enseignants que les apprenants ont prise ».

⁴ D. Leclercq (2004). Ce que MOHICAN a montré ou les 12 travaux de MOHICAN.

Certains autres constats issus de cette étude pourraient aussi servir de base de réflexion lors des séances de travail⁵.

Quelques écueils à éviter

Un premier écueil à éviter serait de focaliser la réflexion exclusivement sur le secondaire. Les enseignants du secondaire sont tenus par des objectifs propres et, si des problèmes de fond s'observent, les réponses à apporter ne concernent vraisemblablement pas que les enseignants du troisième degré du secondaire : ainsi, par exemple, les difficultés relevées dans le domaine de la chimie pourraient être prises en charge tant dans l'enseignement secondaire que supérieur, à travers des séances spécifiques de remédiation centrées sur ces difficultés.

Un deuxième écueil serait de considérer ces constats de maîtrise insuffisante comme un outil de prédiction de l'échec plutôt que comme une information indispensable à la recherche de pistes d'amélioration. Il est essentiel que la réflexion s'élabore bien au niveau de l'enseignement, avec l'objectif central de trouver des moyens pour mener davantage d'élèves vers la maîtrise, tant en secondaire qu'en début de supérieur, des compétences clés dans la réussite universitaire.

Organisation concrète du projet : planification des tâches

Trois demi-journées de travail auront lieu dans les mois qui viennent. Elles rassembleront des enseignants du secondaire et des assistants pédagogiques et seront centrées sur :

- les mathématiques et les sciences ;
- les disciplines littéraires : français – histoire ;
- les langues germaniques

Les établissements partenaires doivent communiquer aux chercheuses la discipline et le nombre d'enseignants qui participeront aux séances de travail.

La première rencontre aura lieu le lundi 10/11 ou le mercredi 19/11 après-midi : six assistants pédagogiques au moins peuvent se libérer pour le 19/11 (un en anglais, un en français, un en histoire, un en chimie, un en physique, un en mathématiques) ; c'est très vraisemblablement cette date qui sera retenue.

Les autres réunions auront lieu le 7 janvier à 8h30 et le 4 mars à 14h.

Afin de préparer au mieux ces rencontres, chaque participant est invité à communiquer aux chercheuses ses réactions suite à la lecture de l'article de synthèse. Chacun communique également tout avis ou commentaire susceptible d'aider à établir un cadre de travail pour les journées de rencontre.

Sur la base des avis recueillis, l'équipe de recherche établira un ordre du jour des rencontres et les organisera.

⁵ Les éléments suivants pourraient être développés : l'importance et les effets d'un diagnostic précoce, l'impact de l'autoévaluation, le fait qu'en mathématiques, les résultats les plus faibles sont observés quand il s'agit de traduire des éléments mathématiques en mots, le fait que des enseignants du supérieur surestiment d'environ 20% les résultats en compréhension de vocabulaire des étudiants avec qui ils ont travaillé durant un an...

Divers

Il faut noter que les réunions entre les partenaires et les séances de travail prévues ont eu lieu ou auront lieu le mercredi après-midi dans presque tous les cas. Autrement dit, le projet pilote repose en grande partie sur la bonne volonté des enseignants du secondaire qui renoncent à une partie de leur temps libre pour participer au travail. Ceci ne constitue pas des conditions idéales propres à favoriser l'élargissement et la pérennité de l'expérience.

L'équipe de recherche est actuellement occupée à examiner la possibilité de formaliser les séances de travail dans le cadre de formations inter-réseaux - IFC (Institut de la Formation en cours de carrière), ce qui réduirait les obstacles organisationnels au sein des établissements, éviterait que l'action repose exclusivement sur la bonne volonté des enseignants et pourrait assurer une certaine pérennité du dispositif. Une demande en ce sens a été adressée à Anne Hicter, directrice de l'IFC.

Projet pilote

Haute école Charlemagne, AR Visé, AR Montegnée

Description du projet

Dumortier (2000) « ... doute que l'on puisse jamais établir, à la satisfaction des spécialistes, un coefficient de corrélation entre une variable aussi aisément mesurable que le taux d'échec et une variable aussi difficile à cerner que la maîtrise du français ».

Le niveau de maîtrise de la langue est pourtant une des préoccupations récurrentes des enseignants dans les établissements partenaires. Vu les conditions concrètes de travail dans le cadre de la recherche, l'ampleur et la complexité du sujet, les chercheuses ont conseillé de cibler une facette en lien avec la maîtrise de la langue et qui peut être travaillée par les enseignants quelle que soit leur discipline : la prise de notes.

Le projet pilote consiste en la mise au point, par un travail commun des partenaires, d'un outil amenant les élèves de fin de secondaire et de première année de l'enseignement supérieur à mieux cerner les enjeux d'une bonne prise de note, à en percevoir le caractère transversal ainsi que les spécificités dans différentes disciplines. Cette prise de conscience constitue un préalable indispensable à une évolution positive des élèves et étudiants dans ce domaine.

Plus concrètement, des séances de travail réuniraient professeurs du secondaire et du supérieur s'intéressant à un même champ disciplinaire (chimie – néerlandais – français / histoire). Durant ces réunions, un outil permettant aux élèves de prendre conscience de l'efficacité de leur prise de note sera élaboré, en concertation. Il sera ensuite utilisé dans plusieurs classes, tant du secondaire que du supérieur. L'analyse en commun des résultats obtenus par les élèves permettra de développer une réflexion sur la manière d'affiner les compétences des élèves dans cette compétence essentielle qu'est la prise de note.

Différents supports pourront être exploités pour élaborer cet outil.

- Dans leur vaste enquête sur les prérequis à l'université, l'équipe inter facultaire de Namur a mis au point une évaluation spécifiquement centrée sur la prise de note. Cette évaluation comporte quatre volets : une prise de note réalisée à partir d'un cours ou d'un exposé oral de 50 minutes, un questionnaire soumis à l'élève destiné à autoévaluer la qualité de ses notes, un questionnaire qui l'amène à anticiper sur des possibles questions d'examen, des questions sur le contenu du cours visant à évaluer de façon objective la qualité de ses notes par rapport aux critères de complétude et de sélectivité, des questions fermées visant à évaluer de façon objective la qualité de ses notes par rapport au critère de fidélité.
- Un autre outil, élaboré à l'Université de Liège peut également servir de base de réflexion dans ce domaine.
- Enfin, les enseignants et les centres PMS du groupe ont peut-être l'habitude d'exploiter d'autres outils qui pourraient aussi contribuer à alimenter la réflexion du groupe.

Pourquoi un outil centré sur la prise de notes ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier l'intérêt de ce projet, tant du point de vue des élèves et des étudiants que des professeurs.

Il est communément admis que la prise de note constitue une compétence essentielle que les étudiants du supérieur doivent acquérir au plus tôt dans leur scolarité post-obligatoire. Elle permet à l'étudiant de disposer d'un support plus synthétique que le livre de référence, elle permet de traiter une première fois l'information et de garder trace d'explications orales fournies par le professeur, qui n'apparaissent pas nécessairement dans un syllabus. Il paraît par ailleurs essentiel que l'étudiant puisse porter un regard objectif sur la qualité de ses prises de notes pour qu'il puisse éventuellement les améliorer s'il se rend compte qu'elles ne sont pas complètes, claires, fidèles...

Du point de vue des enseignants, cette réflexion sur la prise de note présente également divers avantages.

- Elle permettrait des échanges constructifs entre les professeurs des deux niveaux d'enseignement sur des contenus matière proches.
- Elle amènerait également à porter un autre regard sur les difficultés des élèves. Très souvent, celles-ci sont attribuées à un manque d'étude. Les constats liés à l'analyse des résultats des élèves pourraient apporter un éclairage sur d'autres types de difficultés. Quels sont les éléments dont les élèves prennent correctement note ou au contraire ceux qu'ils oublient ? Les notions mises en évidence sont-elles bien celles sur lesquelles l'enseignant a insisté ? ...
- Elle permet aussi de considérer que chacun a un rôle dans le développement de cette compétence transversale et qu'elle a une spécificité particulière en fonction des différentes matières étudiées.

Elle constitue une voie d'entrée pour travailler, en contexte limité, des compétences liées à la maîtrise de la langue qui semblent particulièrement problématiques lors de la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur : sont ainsi touchées, dans leurs spécificités disciplinaires, des compétences transversales telles que l'organisation par écrit du discours oral, la synthèse d'informations, la reformulation ...

Quelques écueils à éviter

Les enseignants des deux écoles secondaires ont clairement exprimé leur souhait d'échanges avec les professeurs du supérieur. Toutefois, ils auraient souhaité au départ des échanges généraux autour de problématiques d'actualité telles que la mise en place d'une évaluation certificative à la fin de l'enseignement supérieur. Si cette volonté d'échanges nous semble tout à fait légitime voire souhaitable, il fallait, dans le cadre d'un projet pilote, que ces échanges et discussions puissent déboucher sur des actions concrètes et exploitables par d'autres. Dès lors, il faudra se donner les moyens de s'assurer que les premiers débats auront bien en point de mire l'élaboration de cet outil centré sur l'évaluation formative de la prise de note.

En choisissant une thématique commune exploitable tant en secondaire qu'en supérieur, nous souhaitons que les enseignants puissent avoir ensemble des débats au sein même de disciplines qui les concernent directement. Toutefois, il faudra s'assurer de conserver la spécificité des deux types d'enseignement lors du choix de la leçon qui constituera la mise en situation : si celle-ci doit répondre à plusieurs critères (par exemple, aborder des notions nouvelles pour les élèves, proposer un contenu suffisamment dense...), il faut en outre veiller à ce que l'exposé soit significatif pour les élèves, faute de quoi l'exercice risque d'être un peu gratuit à leurs yeux comme à ceux de leurs enseignants.

Organisation concrète du projet : planification des tâches

Une première étape du travail consistera à prendre connaissance de l'outil élaboré par l'équipe inter facultaire de Namur, dont un exemplaire a été distribué à chaque participant en réunion. Chaque intervenant est invité à réagir à ce document. Des professeurs de néerlandais, de chimie et de français de l'enseignement secondaire se sont déjà engagés à poursuivre la réflexion, à la condition sine qua non de pouvoir trouver des professeurs intéressés de la haute école. Le partenaire du supérieur s'engage à prendre contact avec différents professeurs de son école pour pouvoir ainsi constituer les groupes de travail.

Il s'agira alors de fixer trois dates de rencontres.

- La première sera consacrée à l'élaboration d'un outil d'évaluation de la prise de note. Selon le schéma élaboré par l'équipe, il s'agira :
 - de convenir d'une séquence de cours durant laquelle les élèves seront amenés à prendre des notes. Dans la mesure du possible et pour favoriser les échanges entre professeurs, cette leçon portera sur un contenu en continuité entre le secondaire et le supérieur ;
 - d'élaborer des questions permettant aux élèves d'évaluer l'aspect correct et complet de leur prise de note. Deux types de questionnement seront élaborés : des questions ouvertes et des questions de type vrai-faux. A nouveau, des débats entre professeurs permettront de mieux cerner les exigences de chacun, dans l'enseignement secondaire et supérieur ;
 - d'utiliser l'outil en classe avec ses élèves.
- Une deuxième réunion, prévue juste après les essais dans les classes permettra à chacun d'échanger sur les difficultés constatées auprès des élèves, et d'imaginer des dispositifs susceptibles d'aider les élèves à améliorer leur prise de note.
- Enfin, une troisième réunion de clôture sera consacrée à l'analyse et l'évaluation du dispositif ainsi mis en place.

Projet pilote

Haute école de la Province de Liège, EP Verviers, EP Seraing

Description du projet

Le projet pilote consiste à élaborer un portail d'échange (ou un site) qui pourrait avoir sa place dans le cadre de l'école virtuelle déjà mise en place à la haute école.

Ce portail d'échange reprendra des informations provenant tant de l'enseignement secondaire que supérieur, qui pourrait aider les uns et les autres (tant enseignants qu'étudiants) à mieux se connaître.

Plus précisément, il s'agira d'alimenter ce portail par des documents variés : exposés Powerpoint, notes de cours, séquences filmées centrées sur des thématiques susceptibles d'intéresser les deux niveaux d'enseignement.

Par exemple :

- l'explication d'un aspect particulier du chantier de la gare des Guillemins réalisée par un professeur du supérieur pourrait amener les élèves du secondaire à constater que des personnes ayant une formation identique à la leur ou proche ont participé à certaines étapes de la réalisation d'un tel chantier ;
- une petite séquence filmant des élèves du secondaire en train de placer du mortier sur un mur pourrait intéresser les professeurs du supérieur désireux de donner un sens plus concret à certains concepts qu'ils enseignent à leurs étudiants.

Ce projet implique avant tout que des enseignants des deux niveaux d'études travaillent ensemble à la définition de contenus significatifs qui devraient être mis à disposition. Il s'agirait de contenus disciplinaires concrets et non d'informations générales sur les études et les formations techniques (un tel outil d'information existe déjà).

Outre les aspects techniques que ce projet comprend, il faudra à terme que des démarches « d'accompagnement » soient prévues de façon à ce que les ressources soient exploitées au plus et au mieux. Afin que ce projet puisse rencontrer les intérêts des uns et des autres, il paraît indispensable d'avoir, dans les établissements concernés, des professeurs porteurs du projet qui pourraient non seulement consulter le portail mais aussi le faire connaître à leurs collègues et aux élèves (en particulier ceux du secondaire).

Actuellement, l'école virtuelle n'est accessible qu'aux personnes fréquentant la haute école. On pourrait imaginer qu'un des ordinateurs des écoles secondaires (placé dans un endroit stratégique) ait accès à ce portail.

Pourquoi un portail d'échange de ressources ?

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour justifier l'intérêt de ce projet, tant du point de vue des élèves et des étudiants que des professeurs.

Les trois établissements impliqués dans ce projet ne sont pas situés dans la même localité (Verviers – Seraing). Dès lors, proposer un espace de ressources et d'échanges permettant aux différents partenaires d'entrer en contact tout en évitant le déplacement physique leur paraît important.

Par ailleurs, les établissements secondaires impliqués dans le projet n'organisent que de l'enseignement de qualification. En fin de secondaire, ces jeunes ont donc la possibilité d'entrer directement dans le monde du travail. La possibilité d'entreprendre des études supérieures est relativement peu envisagée par ces jeunes issus du secondaire technique. L'accès, via l'outil, à des contenus liés à leur domaine de formation technique ou aux formations techniques relevant de l'enseignement supérieur et où des complémentarités apparaissent clairement, pourrait amener les jeunes à porter un autre regard sur les formations et les métiers ; cela pourrait constituer pour certains un réel tremplin motivationnel pour poursuivre des études supérieures.

L'accès à ce portail d'échange pourrait également aider le jeune à mieux comprendre les exigences du supérieur, en ayant accès à des cours d'introduction dans des domaines qui ne lui sont pas tout à fait étranger vu les spécificités techniques des formations, en consultant des exemples de questions d'examens portant sur ces cours... A l'inverse, les étudiants ayant une formation de base générale pourraient, à travers des séquences vidéo par exemple, observer des applications pratiques d'éléments théoriques qu'ils abordent dans leurs cours.

Ce portail d'échange sera également destiné aux enseignants qui, par ce biais, pourront établir des contacts et ainsi mieux connaître les exigences, les particularités et les fonctionnements de chacun. Il s'agit de décloisonner les deux niveaux d'enseignement technique. Disposer d'un site sur lequel pourraient être réalisés des forums de discussions pourrait contribuer à une meilleure connaissance réciproque. Il a par ailleurs été mentionné qu'en favorisant les contacts et la connaissance réciproque, le dispositif pourrait déboucher également sur un accroissement du partage des équipements.

Quelques écueils à éviter

Si l'idée d'informer au mieux les élèves du secondaire sur les exigences du supérieur paraît intéressante, il est indispensable de sélectionner les informations dont ils pourront pleinement tirer parti. Il paraît par exemple peu intéressant de leur donner accès à des cours trop spécialisés, dispensés par exemple en complément de cours d'introduction. Un important travail de sélection de contenus et de mise en forme des informations est nécessaire pour rencontrer pleinement l'intérêt des différents utilisateurs de ce portail.

Pour être réellement un outil efficace, ce portail doit être exploité par les enseignants qui doivent a minima encourager les jeunes à le consulter. Il est primordial de prévoir une forme d'accompagnement pour l'utilisation de l'outil.

Organisation concrète du projet : planification des tâches

Vu les délais impartis, il paraît essentiel de limiter dans un premier temps le champ d'action. Il a ainsi été décidé que le portail concernerait, cette année scolaire, l'électronique informatique et la construction. Si l'expérience s'avère positive, rien n'empêchera d'ouvrir la plateforme à d'autres sections.

Afin d'alimenter le portail, trois réunions de travail seront organisées (l'une aura lieu en novembre, la deuxième en janvier et la troisième en mars) : elles concerneront des enseignants du secondaire et du supérieur (4 enseignants par école, deux pour la section « construction » et deux autres pour la section « électronique informatique »). Durant ces réunions, chaque participant sera invité à se munir de documents (notes de cours, séquences vidéos, documents Powerpoint, ...) dont il pense qu'ils pourraient, moyennant d'éventuels aménagements, trouver sa place sur un portail d'échange.

Parallèlement, les chercheuses prendront contact avec la personne responsable du site de la haute école pour opérationnaliser le portail et en ouvrir l'accès aux établissements secondaires impliqués dans le projet.

4. LES PERSPECTIVES POUR LA SUITE DU TRAVAIL

Dans les semaines qui viennent, de très nombreux échanges entre les chercheuses et les partenaires (une septantaine au total) seront nécessaires pour que les projets pilotes et les actions ébauchées puissent concrètement aboutir. Il conviendra en outre que les chercheuses soient présentes dans les établissements à plusieurs étapes du travail en tant que participantes ou en tant qu'observatrices. Il s'agit effectivement de pouvoir disposer à terme d'une description précise des projets pilotes, de leurs modalités de mise en œuvre, des outils conçus, de leur fonctionnement ...

Avant la fin du mois de mars, le dispositif d'évaluation globale des expériences devra être conçu. Un questionnaire sera proposé à l'ensemble des personnes impliquées dans les projets. Sur la base de l'analyse des réponses, les chercheuses organiseront une réunion de clôture avec chacune des cinq équipes. Il s'agira de présenter la synthèse des avis, de se mettre d'accord sur la meilleure façon de rendre compte de l'expérience dans la perspective de sa mise à disposition pour un public plus large.

Il va sans dire que les dispositifs et les outils qui à terme seront présentés devront être argumentés et étayés d'un point de vue théorique ; les chercheuses poursuivront donc la revue de la littérature spécialisée durant le dernier semestre de la recherche.

Les partenaires seront à nouveau sollicités pour une lecture critique de l'ensemble des documents produits dans le cadre de la recherche en prévision du produit final. Si les conditions le permettent, les chercheuses souhaitent également recueillir l'avis de personnes qui n'ont pas contribué à la construction de l'outil.

Le produit final

Dès les premières rencontres avec les partenaires, les chercheuses ont veillé à ce que les projets pilotes soient conçus dans la double perspective d'en assurer la pérennité et d'envisager la possibilité de leur diffusion.

Dans ce but, les chercheuses souhaitent que les cinq projets pilotes présentent une certaine diversité de façon à ce que dans l'outil final, différents thèmes soient développés, que soient présentés des dispositifs et des fonctionnements qui impliquent directement les élèves ou au contraire qui impliquent davantage les enseignants. La description des expériences et des outils conçus doit offrir un aperçu aussi large que possible des actions envisageables dans le domaine de la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, même si on ne peut prétendre à l'exhaustivité.

Ainsi, en récapitulant les actions prévues dans les cinq projets pilotes, les éléments qu'ils mettent en jeu et les objectifs principaux qu'ils poursuivent, plusieurs grands thèmes émergent.

Même si plusieurs autres compétences entrent en jeu (comme le développement de savoir faire en production d'écrits et présentation orale, la mise en œuvre d'une démarche de recherche scientifique, etc.) la réalisation par les élèves d'un travail de fin d'études – le TFE orientation – vise principalement **la construction par l'élève de son projet personnel d'orientation.**

L'immersion parrainée a pour but de mettre l'élève en situation d'ajuster, de **préciser ses informations** à propos des études supérieures envisagées **en mettant ses représentations à l'épreuve du réel** et en lui permettant d'obtenir des éléments de réponses à ses interrogations notamment auprès des interlocuteurs privilégiés que sont des étudiants un peu plus âgés que lui.

Les séances de travail entre les enseignants du troisième degré du secondaire et les assistants pédagogiques de l'université permettront aux enseignants du secondaire de mieux connaître les **prérequis insuffisamment maîtrisés** à l'entrée en première année de bachelier et de rechercher des **pistes d'amélioration**.

La création d'une plateforme informatique proposant des ressources à destination des élèves, des étudiants et des enseignants vise le **décloisonnement des deux niveaux d'études** qui, avec des spécificités qui leur sont propres, oeuvrent dans le même secteur technique. Un autre objectif poursuivi est **d'ouvrir l'horizon des possibles** chez certains jeunes.

L'élaboration par les enseignants et l'utilisation par les élèves et étudiants d'un outil destiné à évaluer la qualité des prises de notes est de nature à susciter chez les jeunes une prise de conscience métacognitive à propos de l'importance et des caractéristiques d'une prise de note efficace dans une situation qui exige un traitement de l'information (compréhension du message, repérage de la structure de l'exposé, des éléments clés, exhaustivité et complétude des notes, rigueur et fidélité...) Plus largement, on se situe ici dans le domaine du **développement de compétences transversales et des méthodes de travail**.

Sans pouvoir présumer précisément de ce que sera le produit final, on peut imaginer de traiter de l'amélioration de la transition en développant tour à tour les cinq projets, le ou les outils conçu(s), des éléments d'évaluation de l'expérience, des recommandations éventuelles d'utilisation ou de mise en place. Pour chacun d'eux, on fournirait quelques repères théoriques issus de la littérature spécialisée. Chaque tour d'horizon thématique pourrait être complété, le cas échéant, par des suggestions de ressources supplémentaires, une bibliographie thématique commentée.

Par exemple, les projets qui font intervenir un travail de l'élève en termes de construction de son projet personnel pourraient être examinés, entre autres, à la lumière des paradigmes théoriques développés par Denis Pelletier dans l'approche québécoise relative au « Projet personnel d'orientation »⁶.

Ou encore, une section relative au développement de compétences transversales ou à la découverte et l'apprentissage de méthodes de travail pourrait fournir en sus quelques exemples d'activités concrètes que les enseignants peuvent utiliser facilement dans le cadre de leur cours et à propos des contenus disciplinaires qu'ils développent habituellement⁷.

⁶ Un tableau de synthèse est fourni en annexe.

⁷ Nous pensons ici à des exercices tels que celui proposé par De Vecchi (1992) et relaté par J-L. Wolfs (1998) sur l'identification par les élèves de leurs stratégies d'apprentissage. Un exemple est fourni en annexe.

BIBLIOGRAPHIE

Baily, J.-M., Dufour, B., Prignon, P., Fourez, G. (2005). Le travail de fin d'études secondaires. Regards croisés. *Cahiers pédagogiques Interfaces*, N° 16. Namur. Centre Interfaces.

De Kerchove, A. M., & Lambert, J. P. (1996). Le « libre accès » à l'enseignement supérieur en Communauté française. Quelques données de base pour un pilotage du système. *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. 35, 4, p. 453.

Droesbeke, J. J., Hecquet, I., & Wattelar, C. (2001). La population étudiante. Description, évolution, perspectives. *Avant-Propos*. Bruxelles : Editions Ellipses, p. XI.

Galand, B., Neuville, S. et Frenay, M. (2005). L'échec à l'Université en communauté française de Belgique. L'échec à l'Université en Communauté française de Belgique : Comprendre pour mieux prévenir. *Les Cahiers de Recherche en Education et Formation*, 39, pp. 5-17.

Houart, M., Schmetz, R., Romainville, M. (2006). Explication des prérequis et mesure de leur maîtrise en première année du grade de bachelier. Rapport de recherche, Facultés universitaires Notre Dame de la Paix. Namur.

Leclercq, D. et al. (2003). *Diagnostic cognitif et métacognitif au seuil de l'Université*. Projet MOHICAN. Liège : Presses de l'Université.

Prignon, P., Baily, J.-M. (2003). Un chemin vers une décision libre. *Cahiers pédagogiques Interfaces*, N° 13. Namur. Centre Interfaces.

ULg – Bilan des actions menées en vue de favoriser la réussite des étudiants de 1ère année de bachelier en 2005/2006 - AEE / CGE - Document approuvé par les membres du CA du 23/01/2007 - 1

Van Campenhout, M., Dell'Aquila, F., Dupriez, V. (2007). La démocratisation de l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique : état des lieux.

Wolfs, J.-L. (1998). Méthodes de travail et stratégies d'apprentissage. Du secondaire à l'université. Bruxelles. De Boeck université.

Tableau du contenu de formation : L'élève s'engage dans l'action et la réflexion sur son avenir...

En utilisant des outils	En adoptant des attitudes	En faisant l'apprentissage de stratégies	En considérant les repères socioéconomiques et culturels
<p>Outils d'exploration par l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils d'expérimentation Visites virtuelles ou réelles Stages d'observation ou d'initiation Contacts avec des mentors Rencontres de travailleurs ou d'étudiants, etc. <p>Outils de recherche d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> Recherche documentaire (documents écrits, livres, prospectus, sites Web et autres médias) Écoute de témoignages (travailleurs, élèves, parents, etc.) Rencontres de professionnels de l'information et de l'orientation Participation à des activités (ex. portes ouvertes ou journée carrière) Questionnement et discussion avec des enseignants d'autres disciplines, etc. <p>Outils de consignation et de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> Journal de bord Portfolio ou webfolio Bilan de sa démarche Grilles d'évaluation Utilisation de réseaux de concepts Synthèse de ses découvertes, etc. <p>Outils méthodologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> Outils de préparation au stage d'observation ou d'initiation Outils de préparation d'une rencontre avec un professionnel de l'information ou de l'orientation Outils d'entrevues ou d'interview d'un mentor, d'un travailleur Outils de prise de contacts téléphoniques, etc. 	<p>Être l'auteur et l'acteur de son projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Sens des responsabilités Sens de l'engagement Débrouillardise Persévérance Ténacité Patience Autonomie Sens de l'initiative <p>Travailler avec méthode</p> <ul style="list-style-type: none"> Sens critique Discipline personnelle Sens de l'organisation Rigueur Sens du travail soigné Sens de l'effort Réalisme <p>Faire preuve de dynamisme intellectuel</p> <ul style="list-style-type: none"> Ouverture d'esprit Curiosité Goût du risque Dépassement des préjugés et stéréotypes Intérêt pour la confrontation d'idées Autocritique Discernement Tolérance de l'ambiguïté <p>Être à l'écoute de soi-même et des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> Authenticité Intégrité Respect de soi et des autres Sens de la coopération Intériorité 	<p>Stratégies exploratoires</p> <ul style="list-style-type: none"> Vivre des simulations de fonctions de travail à l'aide, entre autres, d'outils d'expérimentation Se référer à l'expertise d'un mentor ou d'un travailleur Exploiter l'expérience de ses pairs pour le choix d'outils d'exploration Effectuer des visites réelles ou virtuelles d'établissements d'enseignement ou d'entreprises Réaliser des stages d'observation Consulter des outils de référence Vérifier la qualité et l'exactitude des informations recueillies Comparer divers types de ressources Rechercher des informations de plus en plus spécifiques, etc. <p>Stratégies métacognitives : introspection et distanciation</p> <ul style="list-style-type: none"> Mesurer son degré d'engagement en regard de ses intentions Tirer parti de ses connaissances et expériences antérieures Établir des liens entre ses caractéristiques personnelles et ses découvertes Se donner des moments de réflexion personnelle Revenir sur ses intentions à mesure que sa réflexion progresse Réviser ses intérêts professionnels Reconnaître des attitudes attendues ou à développer Se donner des critères d'autoévaluation Faire un retour sur les stratégies utilisées Solliciter le point de vue de ses pairs sur la qualité de sa démarche S'approprier les critères d'évaluation Solliciter l'avis de différents adultes : enseignants, professionnels de l'information et de l'orientation scolaires et professionnelles, parents, travailleurs, etc. 	<p>Contexte immédiat de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> L'influence de sa famille <ul style="list-style-type: none"> importance accordée aux études et au travail perception de la formation professionnelle, de la formation technique ou des études universitaires valorisation ou dévalorisation des métiers traditionnellement féminins et des métiers traditionnellement masculins valeurs associées au travail recherche de prestige, d'épanouissement personnel, de biens matériels, etc. L'influence des pairs <ul style="list-style-type: none"> influence de la culture de gang phénomène de la contre-dépendance chez les adolescents et adolescentes tendance à s'affranchir des valeurs de la génération précédente effets de l'appartenance à une culture particulière valeurs associées au travail par les jeunes importance du loisir, équilibre famille-travail, etc. Le développement économique de sa région <ul style="list-style-type: none"> exploitation des ressources naturelles développement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire femtures d'usines pertes d'emplois perspectives de main-d'œuvre régionales, etc. <p>Contexte national</p> <ul style="list-style-type: none"> Les nouvelles tendances économiques et politiques Néolibéralisme Tertiairisation de l'économie Exploitation des ressources naturelles (pêches, mines, bois, etc.) Développement et disparité des régions

En utilisant des outils	En adoptant des attitudes	En faisant l'apprentissage de stratégies	En considérant les repères socioéconomiques et culturels
		<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les outils utilisés Évaluer les stratégies utilisées dans les différents aspects de sa démarche Déterminer le mode de décision habituellement utilisé : intuitif, analytique, consultatif Repérer les étapes de structuration de son projet personnel, etc. <p>Stratégies de communication</p> <ul style="list-style-type: none"> Créer une production aux fins de communication : présentation multimédia, animation interactive, etc. Discuter avec des pairs de ses démarches exploratoires et de ses réflexions S'inspirer des communications faites par des pairs Se donner une intention de communication Tenir compte du destinataire Se fixer des objectifs d'écoute Exprimer son aisance ou ses difficultés devant les choix futurs, etc. <p>Stratégies relatives à la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none"> Hierarchiser les hypothèses en fonction de la désirabilité et de la possibilité de réalisation Prendre conscience des compromis nécessaires liés à toutes décisions Appréhender de nouvelles possibilités Imaginer des solutions de rechange Pressentir le rôle des croyances et des valeurs dans une décision Soupeser l'importance des facteurs personnels et extérieurs qui entrent en jeu dans une décision Dégaager de ses performances scolaires les informations pertinentes pour ses choix éventuels Recourir, au besoin, à des experts de l'orientation pour éclairer ses choix Anticiper des choix d'options en fonction d'un éventail possible de formation Faire confiance à son intuition au moment de prendre des décisions, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Syndicalisme, etc. <ul style="list-style-type: none"> La valeur du travail <ul style="list-style-type: none"> avènement d'une société du loisir valeur accordée au travail selon les différentes générations au Québec, etc. La population du Québec <ul style="list-style-type: none"> migration vers les centres urbains pluriethnicité développement des milieux urbains en fonction des perspectives de travail dépeuplement des régions impacts des données démographiques sur la main-d'œuvre québécoise (dénatalité, vieillissement de la population), etc. <p>Contexte international</p> <ul style="list-style-type: none"> La mondialisation des échanges <ul style="list-style-type: none"> structuration et mouvance de l'économie internationale réseaux mondiaux de production et d'information phénomène de la sous-traitance à petite et à grande échelle délocalisation des entreprises, etc. Le développement durable <ul style="list-style-type: none"> société de consommation versus société préoccupée par la protection de l'environnement questionnement environnemental réchauffement de la planète, etc. Le développement des technologies <ul style="list-style-type: none"> transformation du rapport au travail complexification des fonctions de travail nouvelle organisation du travail impact de la culture du savoir demande sociale croissante d'une main-d'œuvre dont la compétence est certifiée, etc.

* Les éléments particuliers du programme optionnel sont indiqués en italique.

De Vecchi (1992, p. 27) : découvrir ses stratégies d'apprentissage.

Première étape

Prévoir un texte relativement court abordant un sujet qui n'est pas habituel pour les élèves et annoncer : « Vous avez 15 minutes pour apprendre cette leçon ».

Deuxième étape

Réfléchir individuellement sur le travail précédent : « A partir de ce que vous venez de vivre, répondez par écrit aux questions suivantes ».

1. Quelles questions pensez-vous qu'on allait vous poser après avoir appris cette leçon ? (Anticipation)
2. Quels problèmes vous a posé le fait d'apprendre la leçon ? (autoévaluation)
3. Qu'avez-vous prioritairement retenu ? (par exemple, la pensée de l'auteur ? toutes les idées ? quelques notions clés ? les exemples ? les idées avec lesquelles vous êtes d'accord ou au contraire celles qui vous gênent ?) (analyse)
4. Quelles sont les différentes activités pratiques que vous avez mises en œuvre ? (par exemple, vous avez lu, mais comment ? souligné ou surligné, mais quoi ?...) (analyse)
5. Quelles sont les différentes activités intellectuelles souvent invisibles que vous avez mises en œuvre ? (analyse)

Troisième étape (travail de réflexion en équipe)

« Pour chaque question, nous allons comparer vos réponses et en discuter ».
(décentration et régulation)